

Obtenir votre certificat d'engagement ETF-Gestion Durable de la Forêt

en suivant les étapes ci-dessous :

1) Remplissez les documents joints à ce courrier et signez

- La fiche de demande,
- Le référentiel d'engagement des entreprises de travaux forestiers/texte d'engagement,
- Les conditions générales de vente.



Ces 3 documents constituent le dossier de demande de certificat d'engagement ETF-Gestion Durable de la Forêt

2) Retournez les 3 documents ci-dessus complétés, signés et accompagnés de

- un extrait K-bis de l'entreprise de moins de 3 mois,
- votre règlement par chèque à l'ordre de QualiTerritoires (tarifs ci-dessous) à l'adresse suivante :



QUALITERRITOIRES
ETF-Gestion Durable de la Forêt
44 RUE D'ALEZIA
75682 PARIS CEDEX 14

3) QualiTerritoires vous adresse votre certificat d'engagement dans les meilleurs délais suivant la réception de votre dossier si reçu conforme aux exigences ci-dessus.

4) QualiTerritoires enregistre votre entreprise dans la "liste des entreprises engagées ETF-Gestion Durable de la Forêt", publiée sur la page dédiée de notre site Internet.
